

tenue sous la présidence de Monsieur TERME, assisté(e)  
de Monsieur PERNELLE et Monsieur JOUANNEAU, Conseillers  
En présence de Madame DENYS, Rapporteure publique  
Madame WISNIEWSKI, Greffière

**14 heures 30**

01)	<b>DOSSIER N° 2401640</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Ludovic PERNELLE</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annulation de la décision du 18 janvier 2024 du préfet du Pas-de-Calais portant rejet de la demande de titre de séjour "vie privée et familiale", obligation de quitter le territoire français dans le délai de 30 jours, fixant le pays de destination de la mesure d'éloignement et interdiction de retour sur le territoire français por une durée d'un an.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame X	Maître BARBRY Victoire (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet
02)	<b>DOSSIER N° 2401679</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Ludovic PERNELLE</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande l'annulation de la décision du 17 août 2023 portant refus de renouvellement d'un titre de séjour.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur X	Maître GOMMEAUX Julie
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU PAS DE CALAIS	M. le Préfet
03)	<b>DOSSIER N° 2311143</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur David TERME</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annulation de la décision implicite portant refus de renouvellement d'une carte de résident suite à la remise le 13 septembre 2023 d'une carte de séjour valable un an.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur X	Maître LAID Bilel (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

**14 heures 30**

04)	<b>DOSSIER N° 2311222</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur David TERME</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande l'annulation de l'arrêté préfectoral du 27 juillet 2023 portant refus d'un regroupement familial.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur X	Maître KIOUNGOU Ance (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
05)	<b>DOSSIER N° 2408254</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Sébastien JOUANNEAU</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annulation de la décision implicite du préfet du Nord portant refus de délivrance d'un titre de séjour.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
06)	<b>DOSSIER N° 2408627</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Sébastien JOUANNEAU</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annulation de l'arrêté du préfet du Nord du 02 août 2024 portant refus de délivrance de titre de séjour "vie privée et familiale ", au titre de ses "liens personnels et familiaux en France" obligation de quitter le territoire français sans délai, fixation du pays de destination de la mesure d'éloignement et interdiction de retour sur le territoire français pour une durée de 3 années.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
07)	<b>DOSSIER N° 2409830</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Sébastien JOUANNEAU</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annulation de la décision implicite du préfet du Nord portant refus de renouvellement d'un titre de séjour.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur X	Maître DANSET-VERGOTEN Sophie
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

**14 heures 30**

08)	<b>DOSSIER N° 2402798</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Ludovic PERNELLE</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annulation de l'arrêté du préfet du Nord du 20 juin 2023 portant refus de titre de séjour mention "salarisée", obligation de quitter le territoire dans un délai de 30 jours, fixation du pays de destination de la mesure d'éloignement et interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an. Nationalité angolaise.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame X	Maître GIRSCH Pauline (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
09)	<b>DOSSIER N° 2407607</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Sébastien JOUANNEAU</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annulation de l'arrêté du préfet du Nord du 17 juin 2024 portant refus de titre de séjour "vie privée et familiale", obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, et fixation du pays de destination de la mesure d'éloignement. Nationalité congolaise.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur X	Maître SEBBANE Thomas (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
10)	<b>DOSSIER N° 2408184</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Sébastien JOUANNEAU</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annulation de la la décision implicite de rejet de renouvellement de sa carte de séjour pluriannuelle.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	M ou Mme X	Maître VERGNOLE Marion (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

**14 heures 30**

11)	<b>DOSSIER N° 2409811</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Sébastien JOUANNEAU</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annulation de la décision implicite du préfet du Nord portant refus de délivrance d'une carte de résident d'une durée de 10 ans en sa qualité de membre de famille d'un bénéficiaire de la protection internationale.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur X	Maître LESCENE Barthélémy (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
12)	<b>DOSSIER N° 2401745</b>	<b>RAPPORTEUR: Monsieur Ludovic PERNELLE</b>
<b>Titre de l'affaire</b>	Demande d'annulation de la décision du préfet du Nord du 29 août 2023 portant refus de renouvellement de la carte de séjour temporaire mention "Citoyen UE/EEE/Suisse - étudiant", obligation de quitter le territoire dans un délai de 30 jours et fixation du pays de destination de la mesure d'éloignement.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame X	Maître BOUHAJJA Mouna (Cour)
<b>Défendeur</b>	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

**Arrêté le 14/08/2025**  
**Le président du tribunal**